

—Je puis pardonner à M. de Polignac, lui répond Napoléon, parce que ce n'est qu'à ma sœur qu'il en voulait. Allez, madame, et dites que c'est moi, son ancien camarade, qui lui fais grâce de la vie.

Et l'empereur sortit, avec un geste qui indiquait qu'il ne voulait pas qu'on l'accompagnât.

Le lendemain, ce dut être le tour de la sœur et de la tante de M. de Rivière. L'impératrice s'était encore chargée de leur faciliter un libre accès auprès de l'empereur, quoique la veille il eût répété à sa femme :

—Tu sais que je n'aime pas les scènes ; je ne veux voir aucun parent des condamnés. Ceux qui auront des grâces à solliciter n'auront qu'à m'adresser leurs demandes par écrit : j'ai donné des ordres en conséquence au grand juge Regnier et des instructions à Duroc.

Cette fois, ayant appris par une indiscretion de Joséphine que ces deux dames devaient se tenir aux aguets lorsqu'il irait présider le conseil d'État, il approuva d'avance le recours en grâce de M. de Rivière.

Le général Lajolais avait été de même condamné à mort. Sa femme et sa fille furent, aussitôt après le jugement, transférées de Strasbourg à Paris. En arrivant, madame Lajolais fut conduite à la Conciergerie ; et sa fille, sans ressource, fut réduite à implorer l'hospitalité de sa famille. Ce fut alors que cette jeune personne, âgée de quatorze ans, et d'une beauté remarquable, déploya une présence d'esprit que l'amour filial seul peut donner dans un âge aussi tendre.

Un matin, elle sort de Paris avant le jour, à pied, seule, sans avoir fait part de sa résolution à personne, et se présente, tout en larmes, à la grille du château de Saint-Cloud. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'elle parvient à la franchir ; mais, ne se laissant rebuter par aucun obstacle, elle arrive jusqu'à un huissier de service, qui, par bonheur pour elle, était M. Dumoutiers, digne homme s'il en fut.

—Monsieur, lui dit-elle, on m'a promis que vous me conduiriez tout de suite auprès de madame la princesse Louis ; je ne vous demande que ce service, ne me le refusez pas !

—Qui donc vous a fait cette promesse, mademoiselle ? Avez-vous obtenu une audience ?

—Hélas ! non, monsieur ; mais je viens demander à l'empereur la grâce de mon père : il est condamné à mort.

M. Dumoutiers refuse d'abord de se mêler de cette affaire ; mais enfin, ému par les larmes et les prières de la jeune fille, il prend sur lui d'aller trouver madame Louis. Celle-ci, craignant d'exciter le mécontentement de son beau-père, descend chez sa mère pour lui demander conseil ; mais aux premiers mots elle est interrompue par Joséphine, qui lui dit :

—Je suis désolée, ma chère enfant, de ne pouvoir rien faire pour cette pauvre créature ; Bonaparte est parti pour la chasse ce matin ; dis-lui qu'elle revienne.

—Mais, maman, d'ici là, son père sera peut-être exécuté.

—Demain, te dis-je, amène-moi ta protégée : nous aviserons au moyen de la placer sur le passage de Bonaparte. Quelle tournure a-t-elle ?

—Elle est charmante. Je n'ai jamais vu de personne plus intéressante.

—Je veux la voir... Il faut que tu la gardes avec toi, ou, plutôt, renvoie-la, parce que si on était instruit de sa présence

ici, tout pourrait manquer. Qu'elle revienne demain à dix heures.

Madame Louis garde mademoiselle Lajolais jusqu'au lendemain, en la cachant soigneusement à tous les yeux ; elle ne met dans sa confiance que mademoiselle Augé, qui était bien plus son amie que sa première femme de chambre, et le lendemain matin, en descendant chez sa mère, elle la prévient que mademoiselle Lajolais vient d'arriver à Saint-Cloud.

—Conduis-la dans la petite galerie, lui dit Joséphine ; elle épiera le moment où Bonaparte entrera au conseil ; il ne peut faire autrement que de passer par là en sortant de son cabinet. De mon côté, je ferai en sorte d'arriver en même temps que lui. Enfin, à midi, un huissier annonce : *L'empereur !...* Madame Louis, se tenant à l'écart, désigne des yeux à sa protégée Napoléon, qui, entouré de quelques officiers de sa maison, s'avance à pas lents dans la galerie. Aussitôt que mademoiselle Lajolais l'aperçoit, elle s'élançe au-devant de lui, et se précipitant à ses pieds :

—Grâce ! sire, grâce pour mon père ! s'écrie-t-elle.

Napoléon, surpris de cette brusque apparition, s'arrête, et jetant un regard sévère à sa belle-fille ainsi qu'à Joséphine, qui vient d'entrer dans la galerie par la porte opposée :

Encore ! fit-il d'un ton d'impatience ; j'avais pourtant dit que je ne voulais plus de ces choses-là !

Et, se croisant les mains sur le dos, il tourne la tête, allonge le pas et se dispose à passer outre ; mais mademoiselle Lajolais se traîne aux genoux de l'empereur, et ce fut alors que commença une scène vraiment déchirante :

—Laissez-moi, mademoiselle, lui dit d'abord Napoléon en la repoussant avec humeur. Je saurai qui a osé vous introduire ici malgré ma défense.

—Ah ! sire, grâce, grâce !... c'est pour mon père !

Alors, se retournant brusquement, Napoléon examina la suppliante avec plus d'attention, et lui dit d'un ton bref :

—Comment s'appelle votre père ? qui êtes-vous ?

—Sire, je suis mademoiselle Lajolais ; mon père va mourir.

Ah ! oui, je sais ; mais, mademoiselle, c'est pour la seconde fois que votre père se rend coupable d'un attentat contre l'État. Je ne puis rien accorder !

—Hélas ! sire, je le sais bien, lui répond la pauvre enfant dans son ingénuité ; mais la première fois, papa était innocent, et aujourd'hui, sire, ce n'est pas justice que je vous demande, c'est grâce. Grâce pour lui !

A ces mots, l'empereur, profondément touché, prend les petites mains de mademoiselle Lajolais, et, les pressant dans les siennes, lui dit d'une voix entrecoupée :

Hé bien ! oui, mon enfant, je lui fais grâce à cause de vous ; mais c'est assez, relevez-vous, mademoiselle, et maintenant laissez-moi.

Il était temps que Napoléon se retirât. L'émotion chez lui était arrivée au comble, surtout lorsqu'il avait vu mademoiselle Lajolais tomber lourdement sur le tapis, en proie à une violente attaque de nerfs. Les soins que l'impératrice et sa fille lui prodiguèrent la rappelèrent bientôt à la vie ; et, quoique épuisée de fatigue, elle supplia encore Joséphine et sa protectrice de la laisser partir sur-le-champ pour Paris. Celles-ci la confièrent à M. Lavalette, alors aide de camp de l'empereur, et